



Sommaire

- ▶ Elections municipales : nouvelles règles !
- ▶ Echos du Conseil municipal : séance du 27/02/2014
- ▶ Vie d'un projet : la chaufferie bois
- ▶ Vivre sans alcool
- ▶ Travaux dans les Gorges
- ▶ Hommage à Jean Guérin
- ▶ Trail blanc et fête de la station



La vie de la commune, c'est aussi sur <http://rencurel.sud-gresivaudan.org/>

Agence postale fermée le 22 mars

Edito

Avec ce numéro, s'achève la série des 64 bulletins mensuels que nous avons publiés tout au long du mandat (non compris les n° spéciaux de l'été).

Il nous a paru essentiel d'informer régulièrement sur le fonctionnement de la commune et de la Communauté de communes, sur les projets, les problèmes, les finances... C'est une exigence démocratique à laquelle nous nous sommes astreints avec conviction.

Il nous a aussi paru important de relayer chaque mois l'information des associations qui contribuent à la vie de la commune et des organismes qui œuvrent pour l'amélioration du quotidien de chacun.

L'équipe municipale

L'air du temps

n°129

Elections municipales

Dimanche 23 mars et dimanche 30 mars de 8h à 18h



Pièces à présenter pour voter

ATTENTION ! NOUVEAU !

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter (Arrêté du 12/12/2013)

Les électeurs doivent présenter un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de

l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo

- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Titre de séjour (ressortissants européens)

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

Validité des suffrages : les principales règles

- **Nouveau !** Les suffrages exprimés en faveur d'une personne qui ne se serait pas portée candidate ne sont pas pris en compte, mais ceci ne remet pas pour autant en cause la validité du bulletin et le nom ou les noms des autres candidats. Dans une telle hypothèse, seuls sont comptés les suffrages exprimés en faveur de candidats régulièrement déclarés.
- **Le panachage reste autorisé** (remplacement du nom d'un ou plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou plusieurs autres candidats).
- Les enveloppes contenant plusieurs bulletins sont valides s'ils ne mentionnent pas plus de noms de candidats déclarés que le nombre de conseillers municipaux.
- Les enveloppes contenant un bulletin mentionnant plus de noms de candidats déclarés que le nombre de conseillers municipaux est valide, dans la mesure où le choix de l'électeur peut être déterminé avec certitude.

Echos du Conseil municipal

Séance du 27 février 2014

CRÉATION DE POSTE



M^{me} Mylène BORRELLI a été promue au grade de rédacteur territorial le 6 février 2014 par le Centre de gestion du personnel territorial qui s'est prononcé favorablement en tenant compte de plusieurs critères : la valeur professionnelle sur la base des fiches de notation, le parcours de formation, l'ancienneté dans la fonction, la place de l'agent dans l'organigramme de la mairie, le profil de poste occupé et les missions confiées...

Les élus ont décidé à l'unanimité de créer un poste de rédacteur à partir 1^{er} mars 2014 qui sera occupé par M^{me} Mylène BORRELLI et la félicitent pour cette promotion.

Le poste qu'occupe actuellement Mylène BORRELLI sera supprimé à l'issue de la période de stage dans le nouveau poste.

MARCHÉ À BON DE COMMANDE

Un marché à bon de commande a été mis en place l'année dernière au niveau CCBI pour les travaux d'entretien et de renforcement de la voirie communale. L'entreprise Chambard a été retenue lors de la consultation.

La commune a décidé de renouveler l'adhésion au groupement de commandes pour l'année 2014.

VENTE DE FERRAILLE

La commune a vendu à GDE Veurey 1470 kg de ferraille du type « platinage » pour un montant de 154,35 €.

BUDGET : COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le 27 février dernier, le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2013.

COMMUNE		EAU & ASSAINISSEMENT	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
Charges à caractère général	120 567,70	Eau potable	21 486,56
Charges de personnel	148 541,11	Assainissement collectif	19 112,85
Atténuation de produits	6 064,00	TOTAL	40 599,41
Autres charges de gestion courante	40 437,98	RECETTES	
Charges financières	16 927,62	Eau potable	40 029,96
Charges exceptionnelles	0,00	Assainissement collectif	23 349,45
TOTAL	332 538,41	TOTAL	63 379,41
RECETTES		Excédent de fonct.	22 780,00
Atténuation de charges	1 645,87	INVESTISSEMENT	
Vente de produits du domaine	22 087,67	TOTAL DEPENSES	287 141,14
Impôts et taxes	200 448,02	TOTAL RECETTES	338 148,87
Dotations et participations	139 760,60	Excédent d'investiss.	51 007,73
Autres produits de gestion courante	39 690,24		
Produits financiers	175,71		
Op. d'ordre de transfert entre sections	0,00		
TOTAL	403 808,11		
Excédent de fonctionnement	71 269,70		
INVESTISSEMENT			
TOTAL DEPENSES	405 420,72		
TOTAL RECETTES	422 718,49		
Excédent d'investissement	17 297,77		

CCAS		CHAUFFERIE	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
Charges à caractère général	13 628,22	Charges à caractère général	1 323,96
TOTAL	13 628,22	TOTAL	1 323,96
RECETTES		RECETTES	
Vente de produits du domaine	0,00	Ventes de chaleur	0,00
Dotations et participations	14 522,57	TOTAL	0,00
Autres produits de gestion courante	1 209,23	Déficit de fonct.	1 323,96
TOTAL	15 731,80	INVESTISSEMENT	
Excédent de fonct.	2 103,58	TOTAL DEPENSES	86 047,90
		TOTAL RECETTES	200 000,00
		Excédent d'investiss.	113 952,10

L'affectation des résultats et le budget 2014 seront préparés et validés par les élus actuels lors de la séance du vendredi 14 mars 2014. Mais le budget ne sera voté qu'après les élections municipales, afin qu'il puisse être ajusté en fonction des orientations de la prochaine équipe.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les éclairages à base de ballons fluorescents, qui sont énergivores et surtout contiennent du mercure, vont être remplacés (*L'Air du Temps* n°125 d'octobre 2013). A Rencurel, il reste quelques candélabres de ce type à la Lauze et au Col de Romeyère.

La commune a signé une convention avec le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) pour réaliser le changement des lampes. Le montant TTC des travaux s'élève à 14 762 €. La participation financière prévisionnelle de la commune pour les travaux est de 4 015 €, auxquels il faut rajouter 140 € pour les frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI.

Echos du Conseil municipal

Séance du 27 février 2014

➡ CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

La France est confrontée à de grands enjeux énergétiques : maîtriser sa consommation énergétique globale, sécuriser ses approvisionnements face à des ressources fossiles qui ne sont pas illimitées et diviser par 4 à 5 d'ici 2050 ses émissions de CO2 pour limiter le réchauffement climatique.

Pour atteindre de tels objectifs, une relance vigoureuse et immédiate des économies d'énergie devient impérative, notamment dans les secteurs relevant des usages quotidiens (logements, bureaux, commerces et transport).



De nombreuses techniques existent aujourd'hui pour permettre une utilisation plus économique de l'énergie. La pose de vitrage isolant permet par exemple d'économiser 7 % de l'énergie de chauffage, une chaudière efficace 15 %, l'isolation des murs de 10 à 15 %, de la toiture de 10 à 20 %, etc.

Les certificats d'économies d'énergie mis en place par la loi sur l'énergie (1) sont un moyen pour sensibiliser et responsabiliser la société civile, tout en limitant les dépenses publiques.

Le principe des obligations et des certificats d'économies d'énergie (CEE)

Par la loi, les Pouvoirs Publics imposent aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur / froid, fioul domestique et carburants automobiles) comme EDF, Gaz de France, Total, de faire des économies d'énergie sur une période donnée.

Les vendeurs d'énergie peuvent remplir leurs obligations de plusieurs manières :

- ils peuvent amener leurs clients à réaliser des économies d'énergie en les informant sur les moyens à mettre en œuvre, avec des incitations financières en relation avec des industriels ou des distributeurs (prime pour l'acquisition d'un équipement, aides aux travaux, etc.)



- ils peuvent aussi choisir d'acheter des certificats d'économies d'énergie que d'autres acteurs comme les collectivités territoriales et/ou les bailleurs sociaux (dits « éligibles ») peuvent obtenir en réalisant eux-mêmes des travaux pour économiser l'énergie (éclairage, chauffage, isolation, etc.).

Et la commune dans tout ça ?

En réalisant certains travaux pour économiser l'énergie ou utiliser les énergies renouvelables, la commune peut obtenir des certificats d'économie d'énergie (CEE) et les revendre aux fournisseurs d'énergie, via un intermédiaire.

La commune va signer une convention de mandats avec VALOENERGIE pour l'aider à valoriser les économies d'énergie réalisées lors de travaux (chaufferie, gîte du col, mairie ...), en établissant les dossiers nécessaires pour bénéficier du dispositif CEE et vendre les certificats correspondants. VALOENERGIE se rémunère par commission dont le taux est de 15%.

(1) Articles 14 à 17 de la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergé-



➡ STATIONNEMENT

Aidons nos petits commerces !



Un panneau similaire fera prochainement son apparition à la Balme. Merci de le respecter.

➡ ACHAT DE TERRAIN

Achat de terrain pour un emplacement réservé au nord du cimetière

Dans le POS encore en vigueur, un emplacement réservé est envisagé pour agrandir le cimetière, du côté nord, d'une largeur de 35 mètres environ et d'une superficie de 1370 m² environ. Dans le cadre de l'instruction du PLU, il est prévu de réduire cet emplacement réservé à une largeur de 10 mètres, soit une superficie de 380 m² environ, et de rendre constructible la partie restante, d'une superficie de 1000 m² environ.

La commune décide d'acquérir à M^{me} Danièle GLENAT une bande de terrain de 10 mètres de large au nord du cimetière, correspondant à l'emplacement réservé prévu dans le cadre de l'instruction du PLU, pour un montant de 1500 € (soit environ 4€ le m²), les frais de géomètre et de notaire étant à la charge de la commune. Cette acquisition sera réalisable après l'approbation du PLU.

Bibliothèque

BIENTÔT DANS SES MURS ?

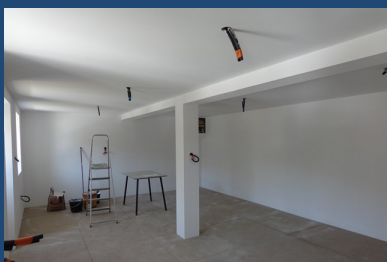
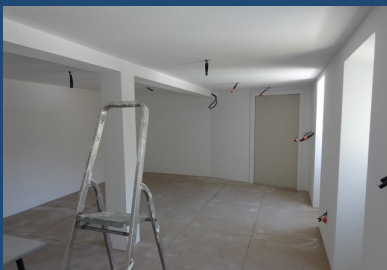
Les travaux ont commencé au mois de février dans la salle contiguë à l'actuelle bibliothèque.



Pose des gaines électriques, isolation, placo, joints, peinture, isolation du sol...



Il reste à installer l'éclairage et le chauffage, puis le revêtement de sol pour que la bibliothèque puisse enfin prendre ses aises.



Monique Eymard

Vie d'un projet

Chaufferie au bois du Col de Romeyère

Les 2 chaudières sont arrivées dans le local de la chaufferie :

- la chaudière à bois déchiqueté Hargassner 200kW (à gauche sur la photo) avec sa vis d'alimentation et son extracteur de silo,
- la chaudière fioul (260 kw, à droite sur la photo) qui sera utilisée uniquement en secours ou en cas de demande très forte non satisfaite par la chaudière bois.



Réunion publique

Bilan du mandat 2008 - 2014



Le 7 février, une quarantaine de personnes ont participé à la réunion publique consacrée au bilan du mandat qui s'achève. Le canevas de la présentation est disponible sur le site internet de la commune.

Un document plus détaillé, en cours de finalisation, précise l'état des projets en cours et les actions à conduire pour les mener à leur terme.

On nous communique

Association Vivre Sans Alcool

Malgré son ancrage dans notre quotidien et notre héritage culturel, l'alcool n'est pas un produit ordinaire.

Prendre l'apéritif entre amis, boire un verre après le travail... Quoi de plus normal ?

Pourtant sans le savoir, notre consommation peut vite devenir excessive !

En France, 5 millions de personnes auraient des difficultés médicales, psychologiques et/ou sociales en rapport à l'alcool.

C'est pour cette raison que de nombreuses associations se développent dans bon nombre de départements.

A Lans-en-Vercors l'antenne de l'association *Vivre Sans Alcool* vient de fêter son premier anniversaire.

Basée au-dessus de l'école primaire, elle accueille chaque mardi, de 18h à 20h, les personnes qui souhaitent se faire aider pour arrêter de boire.



Mais quand une difficulté touche un membre de la famille, c'est parfois l'ensemble de la famille qui en souffre et dysfonctionne.

C'est pour cela qu'un mardi par mois, elle propose également aux proches des malades des groupes de parole.

Dans ces réunions, pas de jugement ! Jean-Christophe Bryja, alcoolique abs-

tinent depuis deux ans et demi, anime ces réunions avec un psychologue.

Ils écoutent, réconfortent et soutiennent les malades.

Ils leur donnent des outils, pour réussir à décrocher et faire renaître chez eux, l'espoir d'une vie sans alcool.

L'alcool-dépendance touche les hommes et les femmes de toutes catégories sociales, mais aussi de plus en plus de jeunes avec une nouvelle façon de boire, le binge drinking (cuite express).

Sur le long terme, l'alcool peut être responsable de très nombreuses maladies : cancers (bouche, œsophage, gorge), maladies du foie et du pancréas, troubles cardiovasculaires.

Mais aussi, maladies du système nerveux et troubles psychiques (anxiété, dépression, irritabilité)

L'alcool provoque ainsi directement 23 000 décès par an.

En tant que facteur associé, il est à l'origine de 45 000 décès.

C'est la deuxième cause de mort **évit-able** après le tabac.

Pour en savoir plus

<http://www.vivresansalcool.fr>

Contact téléphonique : 06 45 39 47 19

mail : contact@vivresansalcool.fr

Adultes

Groupe du mardi « Lans-en-Vercors »

Réunion hebdomadaire, de 18h à 20h

Ecole élémentaire, appartement Est

Contact : 06 61 73 57 95

Groupe « entourage »

Réunion mensuelle, le 1^{er} mardi du

mois de 18h à 20h

Groupe du lundi « Saint-Marcellin »

Réunion hebdomadaire, de 17h à 19h

Maison de l'économie

7, rue du Colombier

Contacts :

06 45 69 47 19 ou 06 74 51 28 57

Groupe « entourage »

Réunion mensuelle, le 1^{er} lundi du

mois de 17h à 19h

Jeunes

Lans-en-Vercors :

2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 18h à

20h

Même adresse et même contact que les adultes

Saint-Marcellin :

Idem adultes

C'est à noter

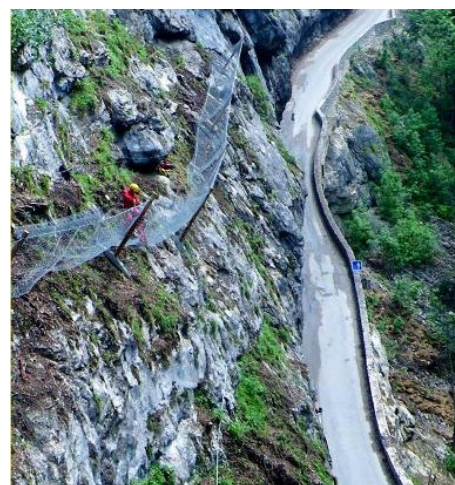
TRAVAUX DANS LES GORGES DE LA BOURNE

Entre La Balme-de-Rencurel et le pont de Goule Noire

Fermeture complète du 17 mars au 11 avril

Fermeture de 8h30 à 17h30 du 14 au 30 avril

Déviation par la route des Granges



Entre La Balme-de-Rencurel et Choranche

Fermeture complète du 14 au 30 avril

Déviation par la route des Goulets

Circulation en alternat du 1er mai au 13 juin

UN NOUVEAU GÎTE A RENCUREL

Le gîte du tilleul



Pour des escapades dans notre montagne du Vercors, pour ceux qui rêvent de résider dans un lieu unique et vivre l'expérience des grands espaces naturels... un chalet de conception et aménagements réellement exceptionnels en rondins, d'une superficie de 180 m² pour une capacité de 10 personnes.

Plus d'infos :

Bernard et Christine Glénat - 06 89 13 57 60

lesgitesdutilleul@gmail.com

<http://rencurel.sud-gresivaudan.org>

Hommage à Jean GUERIN

par Jacotte



Mon cher papa,

Mais quelle idée de t'être en allé comme ça, pour faire un ultime voyage. Un dernier adieu vite fait et nous voilà sans toi, ils t'emmenent déjà. Et ta petite famille, ton frère, ta belle-sœur, tes neveux, tous tes amis, on reste là. Pas d'au revoir, pas d'hommage, rien.

Alors voilà, ce n'est pas très conventionnel ce qu'on va faire, mais par le biais de cette petite lettre, on va imaginer que nous sommes tous réunis autour de toi, dans ton village de Rencurel que tu aimais tellement et où tu avais passé les meilleures années de ta vie comme tu le disais si souvent. Et quelle vie.

Voilà que ce 27 décembre 1928 tu arrives dans ta famille. Tu as une grande sœur et un frère aîné qui n'est déjà plus là. Vous êtes très pauvres et ce bébé qui pointe son nez n'est pas vraiment attendu, surtout par notre grand père avec qui tu entretiendras toujours des relations très tumultueuses. Dix ans plus tard tu auras un autre frère, André. La vie est très dure et sans doute qu'elle n'aide pas à la sérénité

dans la maison, puis le p'tit Guérin est un peu rebelle et il va s'en recevoir des coups. Il y a le travail, l'école et encore le travail qui n'est jamais assez bien fait d'après le pépé Guérin. Ce sera alors compliqué.

Bon an mal an, l'âge de l'armée arrivera et ce sera le grand voyage au Maroc. Là aussi difficile de te dresser. Il y en aura des punitions mais le Jeannot préférera faire des dizaines de tours de cour plutôt que de baisser la tête. D'ailleurs tu rateras ton unique permission pour assister au mariage de ta sœur car pour te punir d'on ne sait quoi, ils retarderont ton départ et arrivé au port le bateau sera déjà à une centaine de mètres.... Puis, au retour, toujours pas de bonnes ondes avec ton papa. Alors, tu feras ton baluchon et tu partiras vers la grande ville. Une anecdote : ton grand-père te fera aller chez lui pour te donner quelque chose, tu l'imagines déjà te donner sa pièce d'or et.....ce sera un œuf.....que tu gobe-ras en route ; drôle de vie.

Tu trouveras tout de suite du travail, même plusieurs à la fois car tu pointais d'un côté le matin et hop tu faisais le mur pour aller travailler à un autre en-

droit. Bon, ça n'a pas duré longtemps mais tu en riais encore aujourd'hui.

Tu croiseras maman dans Lyon avec qui tu t'amusais enfant. Vous vous marierez en 1952. Tu travailleras, feras des cours du soir pour être charpentier, et tes deux gones arriveront en 56 et 57. Une première construction à Luce-ney, la campagne, car la ville ce n'était pas fait pour vous. Puis tu reprendras une entreprise de maçonnerie à Mor-nant où vous recommencerez à zéro. Tu auras des ouvriers hors du com-mun, tous ceux que personne ne veut. Votre générosité sera exceptionnelle avec tous ces bougres.

Un troisième enfant arrivera, Fran-çoise, mais pour un très court chemin.

S'en suivront quelques années pas trop mauvaises. Puis, tout va s'écrou-ler. Alors, redéménagement direction Rencurel et vous repartirez encore une fois à zéro mais cette fois avec des ennuis d'argent que vous allez traîner des années. Et pourtant, vous allez vous y plaire dans ce village, vous faire des amis, y passer de bons moments (Auberge du Beaujolais, conseil muni-cipal et la fameuse vogue du Col ainsi que tant d'autres choses...).

Vos enfants s'y marieront et vous au-rez des petits-enfants qui auront la chance de profiter de vous. Puis, une trentaine d'année plus tard encore un changement, départ pour St Antoine ou tu vas encore rénover. La vieillesse s'installe mais non d'un chien, il est encore costaud le père Guérin et il en fait encore des bricoles, des inventions pas possibles....puis la santé de ma-man décline et hop, les valises et St Jean. Ce sera de plus en plus difficile. Tu vas beaucoup t'occuper de ta femme et la maladie va te prendre par surprise. Quand ce mois d'octobre le verdict tombera, tu seras ébahi d'avoir un cancer. Nous on sait que le temps va être très court alors que toi tu penses encore pouvoir retourner faire ton jardin, chose que tu faisais admira-blement bien. Ta famille sait bien que tu ne rentreras plus.

Et voilà, après des jours bien pénibles, tu vas quitter cette vie pour te retrouver auprès des tiens là-haut, ton petit fils, notre sœur et tous les autres. Voilà mon p'tit père, nous te remercions de tout ce que tu as fait pour nous.

Tu te souviens, quand on était petits, on avait peur de l'orage, alors vous nous disiez que c'était le bon Dieu qui jouait aux boules. Aujourd'hui, quand l'orage grondera, on se dira : tiens, pépé bricole au ciel.

Agenda

Mars - Avril

Quand	Quoi	Où	Par qui
Samedi 15 mars - 17h à 20h - 20h30	Nocturne ski alpin Descente aux flambeaux	Col de Romeyère	Ski-club de Rencurel
Samedi 15 mars à partir de 10h	Repas tête de veau (sur place ou à emporter)	Salle hors-sac	Les Amis des Coulmes
Samedi 22 mars 18h	Bal	La Scie	Ski-club de Rencurel
Dimanche 23 mars 8h à 18h	Elections municipales (1 ^{er} tour)	Mairie	
Vendredi 28 mars 14h	Concours de coïncidence	La Scie	Club de la Doulouche
Samedi 29 mars 20h30	Théâtre <i>Par la fenêtre ou pas</i>	La Scie	Le P'ti théâtre du Chat'Limont
Dimanche 30 mars 8h à 18h	Elections municipales (2 ^{ème} tour)	Mairie	
Vendredi 25 avril 12h	Repas cabri	La Scie	Club de la Doulouche

Une date à retenir !

THÉÂTRE

L'association Domichats est heureuse
de vous présenter

Le P'ti théâtre du Chat'Limont
dans

Par la fenêtre ou pas

de Pierre Notte

Mise en scène : Nicole Bouet



Samedi 29 mars, 20h30,
La Scie, à La Balme de Rencurel

Entrée gratuite. Chapeau à la sortie

Ils sont six sur le quai d'une gare, voyageurs en partance pour Venise. Ils triment avec eux de bien grosses casseroles, leur vie cabossée, en déséquilibre. Ils ne se connaissent pas. Dans ce train, ils vont tenter cependant de se raconter. Des mots pour des maux, des mots en boucle, répétitifs qui tentent de faire comprendre. Pourquoi ils sont là. Ce qu'ils ne peuvent plus supporter. Ce qu'ils espèrent. Ils vont confronter leurs solitudes, s'affronter aussi. Avec eux, il y a un contrôleur qui se sent à l'étroit dans son métier qui l'étouffe tant qu'il s'évanouit. Il y a aussi une jeune distri-

butrice de boissons qui ne parvient pas à écouler sa marchandise et qui n'en peut plus de ce plateau encombrant et lourd à porter, inutile, dans le couloir. Ce pourrait être une histoire désespérante, à faire sortir les mouchoirs. Mais ils sont si empêtrés dans leurs obsessions, si maladroits, si à côté de leurs pompes, si décalés, si déjantés qu'ils vous font rire malgré vous, comme des enfants, comme on rit de l'homme ou de la femme qui s'étale dans la rue sur une plaque de verglas. Arriveront-ils à Venise ? Ca, pour le savoir, il faut prendre le train avec eux, un train fou, où les passagers chantent parfois de bien curieuses chansons...

Pierre Notte est un auteur dramatique français de 45 ans, dont le talent d'écriture a été notamment couronné par la SACD (Prix du Nouveau Talent) et un Molière en 2005 - pour une pièce très originale, alliant textes et chansons, intitulée « *Moi aussi, je suis Catherine De-neuve* ». Il est également connu dans le monde entier pour ses nombreuses chansons et ses spectacles de cabaret, comme « *J'existe, foutez-moi la paix* » (2009). Secrétaire général de la Comédie Française de 2006 à 2009, il est actuellement directeur associé du Théâtre du Rond Point aux côtés de Jean-Michel Ribes. En 2011, il a fondé la compagnie « La Cie des gens qui tombent », avec pour parrains Judith Magre et Fernando Arrabal.

Annonces

Petites ou grandes

Cherche à louer

Habitant sur la commune, je cherche un garage ou une grange à louer pour entreposer un véhicule.

Merci de contacter

Nicolas Grandouiller
au **06 28 22 53 70**

○○○

Venant m'installer à Rencurel fin mars, je suis à la **recherche d'un terrain** pour y faire un **jardin** (parcelle entre 400 et 600 m²).

Je suis amatrice de permaculture, ingénieur hydraulicien et paysagiste de métier.

J'imagine ce jardin comme un lieu de vie nourrissant pour soutenir le Vivant, expérimenter et échanger.

Vous pouvez me contacter

au **06. 82. 33. 74. 85**

ou par email :

stephaniemarsura@hotmail.com



TAD

Mars - Avril

Renaud Callet vous emmène

à Saint-Marcellin

jeudi 20 mars

jeudi 3 avril

à Villard-de-Lans

jeudi 17 avril

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver,

la veille avant midi, au

0820 08 38 38

L'Air du Temps

n°129

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : mars 2014

Directeur de la publication : Didier Lattard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro

50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Nicole Bouet, Cécile Braida, Camille Duthy, Michel Eymard, Monique Eymard, Didier Lattard,

Les Coulmes-en-Vercors

Fête de la station, 2^{ème} édition, le 15 février, au Col de Romeyère



Le 15 février dernier, nous vous donnions rendez-vous au Col, pour célébrer la petite station chère à notre cœur !

Le ciel, incertain le matin, nous a quand même gâté de quelques beaux rayons de soleil dans la journée. Et quel beau programme pour l'occasion : initiation au télémark par Vercors Télémark, atelier biathlon avec le foyer de fond (histoire de jouer les Martin Fourcade quelques minutes), slalom pour les champions, puzzle géant entièrement reconstitué par nos skieurs en herbe, démonstration de freestyle par nos sportifs locaux (Romain, Léo, Charly, Flavien et Michaël), visite de la station et du musée des vieux outils par Simon Locatelli (clôturé par un délicieux vin de noix maison) et... Gérard à qui nous décernons le micro d'or de l'animateur.

Tout cela n'a pas empêché l'ours des Coulmes de venir goûter, avec les nombreux skieurs, au pied de Ravat, en buvant un chocolat chaud offert par *Cœur des Montagnes*. Ni Vjera de vendre moult tickets de tombola, faisant le bonheur de Véronique Fanjas (qui a gagné des saucissons de la boucherie Charvet), de Jérôme Zanella (panier garni) et de Danielle Faure (balade en chiens de traîneau avec Xavier et Dominique), entre autres.

Puis, les plus motivés ont pu continuer à skier à la lampe frontale jusqu'à 21h. De l'autre côté de la montagne, des raquetteurs avisés ont profité du silence de la nuit hivernale et des indications de Philippe Stref le temps d'une balade, avant de se réchauffer autour de la tartiflette spéciale Saint Valentin du centre des Coulmes !

Côté alpin, programme du soir un peu chamboulé avec le brouillard : annulation de la descente aux flambeaux, et feu d'artifice invisible depuis la salle hors-sac.

Le soir, le groupe *Irish Lilt* nous a transportés quelques heures en Irlande, pendant que les Amis des Coulmes nous ont régalez avec des tartiflettes, des diots et de la bonne bière ! Gérard a pris le relais de l'animation musicale pour les noctambules, qui ont fini de se dépenser au son des années 80.

Bref, belle journée, réussie, grâce au soutien de tout le monde : bénévoles, skieurs, associations, employés, mairie, *Cœur des Montagnes*, Xavier et Dominique, partenaires (Offices du Tourisme de Pont-en-Royans et Villard-de-Lans, Ravioles du Royans, Jean-Pierre Gally...), sans qui cette fête ne pourrait avoir lieu.

Et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Camille Duthy
Ski-club de Rencurel

A noter !

**22 mars, à la Scie (La Balme-de-Rencurel)
Bal du Ski-club**

Samedi 8 février le premier trail blanc des Coulmes a tenu ses promesses : 76 concurrents sur la ligne de départ et... la neige à l'arrivée (voir photo en p.1).

Une seule distance était proposée, 9,2 km, pour cette première qui se déroulait de nuit. Départ du Col de Romeyère, 1074 m, et retour au même endroit après un tour rapide dans les Coulmes du côté du Follet, à 1423m. Tous étaient ravis du parcours et remerciaient Jean-Pierre Gally, et tous ceux qui ont prêté leur concours à l'organisation, pour cette initiative.